

Note Méthodologique : mise en sécurité de l'installation électrique

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Optimiser la mise en sécurité des installations électriques pour protéger les personnes, les biens et assurer la pérennité des systèmes.

- Accompagnement à l'évaluation, la mise en conformité et l'amélioration des installations.
- Prévention des accidents, incendies et défaillances techniques.
- Valeur ajoutée pour la sécurité opérationnelle et la gestion des risques électriques.
- Cible : entreprises avec réseaux internes (industrie, logistique, tertiaire), infrastructures complexes et zones à risques.

Point clé : La mission couvre un diagnostic terrain, une analyse documentaire et réglementaire, des recommandations hiérarchisées et un suivi opérationnel.

Objectifs de la mission

- Fournir une analyse complète des installations électriques.
 - Identifier les non-conformités et évaluer les risques.
 - Définir un plan d'action adapté et priorisé.
 - Réduire les risques d'électrocution, d'incendie et d'arrêt de production.
 - Assurer la conformité aux normes et réglementation applicables.
 - Optimiser la maintenance et la gestion des équipements électriques.
-

Périmètre / livrables attendus

- Visite de site et observation de l'état des installations; collecte d'informations sur les équipements en place.
- Analyse documentaire (procédures, rapports de maintenance, certificats) et réglementaire (exigences légales/normatives).
- Recommandations précises et hiérarchisées (mise en conformité, modifications de schémas, protections complémentaires, maintenance et contrôles).
- Suivi régulier des actions, reporting, assistance technique/réglementaire, préparation aux audits et visites de contrôle.

- Livrables : rapport détaillé (état des lieux, non-conformités, priorisation), plan d'action et guides de mise en œuvre.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Visite de site, inspection visuelle, collecte de données sur les équipements.
- Ciblage des priorités et préparation de l'intervention.
- Résultat : état des lieux initial et premières observations.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des documents techniques, procédures internes, rapports de maintenance, certificats.
- Analyse des exigences légales et normatives applicables au contexte de l'entreprise.
- Résultat : cartographie des écarts et exigences de conformité.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Formulation de recommandations précises et priorisées.
- Propositions de mise en conformité, ajustements de schémas, protections, maintenance et contrôles.
- Résultat : plan d'action opérationnel.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Suivi des actions, reporting adapté, assistance technique et réglementaire.
- Préparation aux audits externes et accompagnement lors des contrôles.
- Résultat : sécurisation durable et conformité maintenue.

Planning / durée / jalons

Phase	Durée approximative	Jalon / description
Diagnostic initial	1 à 3 jours	Inspection visuelle et collecte des données sur site
Analyse documentaire	2 à 5 jours	Revue des procédures, dossiers et réglementation
Recommandations	3 à 7 jours	Élaboration du plan d'action et hiérarchisation
Suivi	Variable selon besoins	Accompagnement de la mise en œuvre et reporting

Durée globale: de quelques jours à plusieurs semaines, avec interventions sur site et échanges à distance pour l'analyse documentaire et le suivi.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans électriques à jour.
- Historiques de maintenance.

- Certificats de conformité.
 - Procédures internes applicables.
 - Rapports d'incidents liés aux installations électriques.
 - Informations sur les équipements en place et leur état initial.
 - Références réglementaires applicables (ex. NF C 15-100, réglementation locale/UE, ressources INRS).
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Suivi régulier des actions engagées avec reporting adapté et transparent.
 - Assistance technique et réglementaire continue.
 - Préparation aux audits externes et accompagnement lors des visites de contrôle.
 - Formats d'intervention en présentiel ou mixtes (analyses documentaires et suivi à distance).
 - Assistance ponctuelle ou à long terme selon les besoins exprimés.
 - Veille normative constante pour maintenir la conformité.
-